Le Rocher de la Baume

Champagnole Nozeroy Jura

Vue depuis le belvédère du Rocher de la Baume (© CC CNJ / Frédérique Modolo)

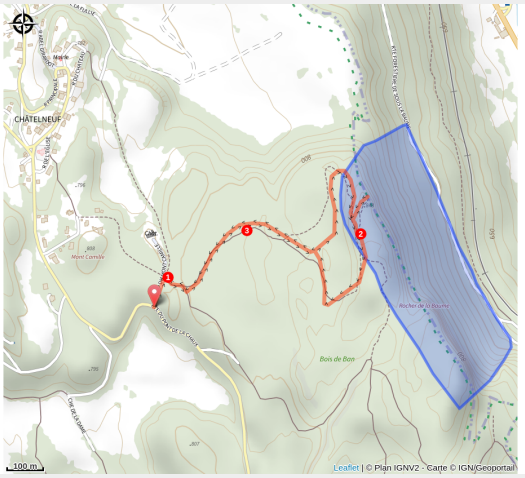

Au départ de Châtelneuf, cette courte boucle facile vous conduit jusqu'au belvédère du Rocher de la Baume, perché à 841 mètres. De là-haut, la récompense est à la hauteur de la montée : une vue splendide sur la vallée de la Billaude et le plateau de Nozeroy, où l'on s'amuse à repérer les villages et l'élégante Villa Palladienne de Syam. Avec un peu de chance, vous surprendrez le vol d'un faucon pèlerin qui niche dans les anfractuosités de la falaise. Le sentier serpente ensuite dans une agréable forêt de feuillus. Une balade accessible et panoramique, idéale en famille par temps clair.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 1 h

Longueur : 2.4 km

Dénivelé positif : 46 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : En famille, Faune et flore, Naturel

Itinéraire

Départ : Parking en bordure de la D40 à1km de Châtelneuf
Arrivée : Parking en bordure de la D40 à1km de Châtelneuf
Balisage : PR® (Promenades et Randonnées)
Communes : 1. Châtelneuf

Profil altimétrique

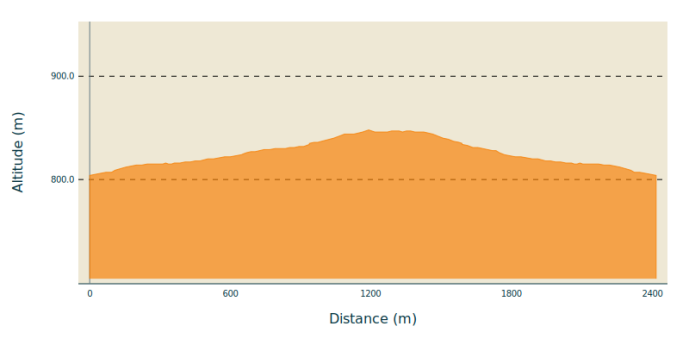

Altitude min 803 m Altitude max 848 m

1. Au parking, s'engager dans l'impasse du Mont Camille puis prendre le sentier de droite. Au poteau **Château Parquet**, continuer tout droit.
2. Au croisement, prendre le chemin de droite et continuer tout droit ; passer devant le poteau **Sous le Rocher**. Plus loin, accéder au belvédère du **ROCHER DE LA BAUME** qui se situera sur le sentier à droite.
3. Faire demi-tour pour revenir sur le sentier principal, puis prendre à droite et continuer tout droit pour rejoindre votre point de départ.

Sur votre route...

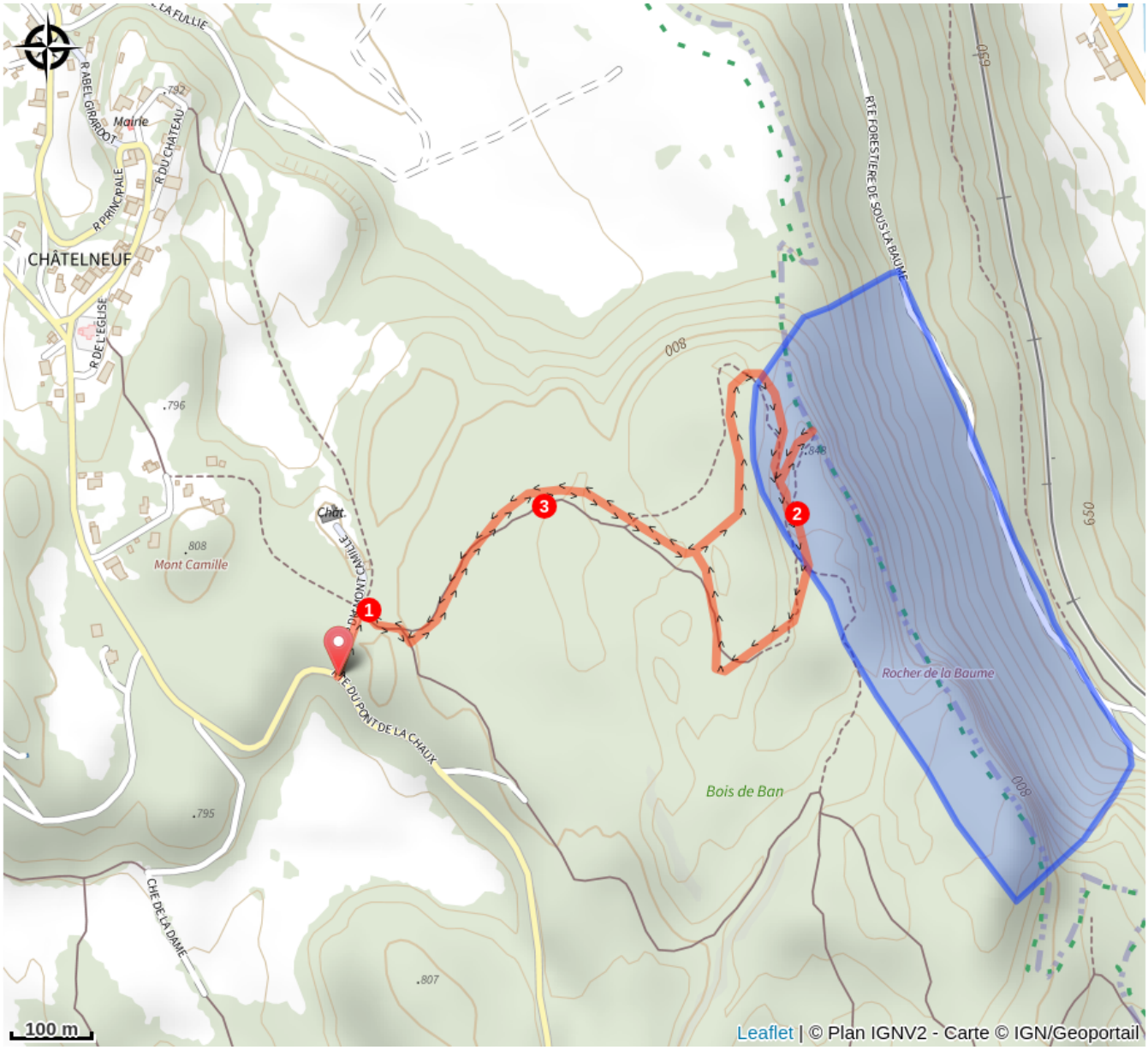

Toutes les informations pratiques

Balade ombragée

Parcours majoritairement à l’ombre, en forêt, en montagne ou au cœur des reculées. Idéal pour randonner au frais lorsque les températures grimpent. Ces itinéraires offrent confort, fraîcheur et ambiance apaisante, même en plein été.

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique Conseils aux randonneurs, de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d’autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers…).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l’environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun détritus, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zones Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de météo défavorable (vigilance météo orange ou rouge, vent important, forte pluie…), de travaux forestiers (abattage, débardage…), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage…) ou de zones de chasse en cours ou battue, pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

En cas d’urgence, composez le 112 (numero d’urgence européen), 15 (samu) ou le 18 (pompier).

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Champagnole, prendre la direction du sud en empruntant la Route Nationale 5 (RN 5). Après une dizaine de kilomètres, quitter l'axe principal pour bifurquer en direction du charmant village de Châtelneuf. Monter ensuite par la

Route Mont Camille. Le point de départ se situe précisément au niveau de l'impasse du Château Parquet.

Parking conseillé

Parking en bordure de la D40 à1km de Châtelneuf

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - ROCHER DE LA BAUME DE CHATELNEUF

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Rocher de la Baume sur la commune de Chatelneuf.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Maison du Tourisme Champagnole Nozeroy Jura
3 rue Victor Bérard, 39300 CHAMPAGNOLE

info@cnjtourisme.fr
Tel : 03 84 52 43 67
https://www.cnjtourisme.fr/